



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aide médicale urgente

Question écrite n° 102298

Texte de la question

Mme Dominique Nachury attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'implantation de défibrillateurs automatisés externes (DAE) dans les établissements recevant du public et dédiés à la pratique sportive. En effet, actuellement, la présence de ces équipements n'est pas imposée dans de tels lieux, alors que cette obligation permettrait de sauver de nombreuses personnes victimes du syndrome de la mort subite du sportif. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Dominique Nachury](#)

Circonscription : Rhône (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102298

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 janvier 2017](#), page 662

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)